



VUISTERNENS DEVANT-ROMONT

BULLETIN COMMUNAL

DÉCEMBRE 2021



Joyeuses Fêtes

ENTRETIEN HIVERNAL - DÉNEIGEMENT

Sur les routes communales, le déneigement sera donné en priorité aux principaux axes de communication.

Dans un but économique et écologique, le salage sera effectué seulement sur les tracés empruntés par les bus scolaires et sur les routes présentant une déclivité importante.

Informations importantes à retenir : Le propriétaire d'un fonds riverain d'une route communale est tenu de recevoir la neige rejetée sur celui-ci à l'occasion du service hivernal. Lors du déblaiement des routes, la commune n'est pas tenue de procéder à l'enlèvement des amas de neige accumulés devant les entrées, les places de parc et autres aménagements des propriétés privées.

Afin de faciliter le travail des déneigeurs, nous vous prions de tout mettre en œuvre pour faciliter l'entretien hivernal

de notre réseau routier et respecter le balisage mis en place pour le déneigement (piquets à neige).

Merci par avance de votre compréhension.

GUICHET VIRTUEL

www.vuisternens.ch

le guichet virtuel vous permet d'annoncer en ligne votre arrivée, votre départ ou votre déménagement ou de réserver vos cartes CFF ou locaux communaux via le site internet.

AGENDA 2021/22

Toute manifestation organisée sur le territoire communal peut être proposée via notre site internet.

13 décembre 2021 Assemblée communale au Bicubic

20 décembre 2021 Thé de Noël offert à l'administration de 16h30 à 19h15

SOMMAIRE

Message du syndic	2
Activités du Conseil communal	2
Anniversaires	3
Contrôle des habitants	4
Services à disposition des habitants	4
- Sapins de Noël	
- Repas à domicile	
- Billets CFF	
- Billets pour le Bicubic	
- Ludothèque La Chouette	
- Boîte à livres	
Réduction primes assurance Investissements 2022	5
Budgets 2022	6
Passe-partout Glâne	8
Mémo déchets	10
Pro senectute (déclaration impôts)	11
Informations générales	12





MESSAGE DU SYNDIC

Chères citoyennes, Chers citoyens, Chers habitants de la Commune,

Voilà déjà sept mois que le nouveau Conseil communal a pris ses fonctions. Des mois qui, malgré la charge de travail évidente, ont passé à la vitesse de la lumière. Vous en connaissez le principe ; quand le temps passe vite, c'est que la tâche plaît.

Telle une équipe de football, nous avons dû apprendre à travailler ensemble ; à se connaître, à trouver les points forts de chacun, à conjuguer nos particularités pour en tirer le meilleur, pour rester dans le match et surtout aller de l'avant. La disparité des horizons professionnels, des parcours personnels, associés aux différents idéaux communautaires crée une cohésion forte, unie et surtout dynamique. J'irai même jusqu'à dire diablement efficace !

Les gros dossiers, les événements publics, les affaires courantes, quelques surprises, le tout assaisonné par un savant dosage de règlements constituent notre menu quotidien. Menu que nous dégustons avec réalisme, conscience et respect du citoyen.

Les Fêtes de Fin d'Année approchent, elles sont toujours l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée. Il n'appartient qu'à nous d'en colorer le jugement. Malgré toutes nos convictions et protections, le fameux Covid s'invitera encore au pied du sapin de Noël cette année. Cependant, ouvrez bien les yeux

et trouvez-y des cadeaux (sans emballage ceux-là !) qui sont très précieux. Les moments de partages avec nos proches, avec tous ceux qui nous sont chers. Des instants qui n'ont pas de prix et qui résistent à la pandémie.

J'en profite pour remercier mes collègues du Conseil Communal pour leur engagement et leur collégialité exemplaire ainsi que leur disponibilité sans failles.

« Y penser ne laboure pas la terre ! » Ce proverbe paysan le dit si bien : Derrière chaque décision, il faut des mains. Sans quoi rien ne fonctionne. Et ce travail-là, c'est la formidable équipe de notre administration qui s'en charge. Bravo et Merci ! Je félicite également toutes les personnes qui s'engagent pour notre Commune, de près ou de loin.

A vous tous, chers citoyennes et citoyens, le Conseil Communal vous souhaite de très belles Fêtes, un Joyeux Noël, nos meilleurs Vœux et des milliers d'étoiles qui brilleront dans le ciel ou dans vos yeux

Jacques Dumas
Syndic

Associations de district

Les conseillers délégués ont pris part aux assemblées des budgets des différentes associations de district.

Service civil

M. Anthony Suard a été engagé auprès de la Commune pour une affectation du 27 septembre au 26 novembre 2021.

Routes

Un arrêt provisoire a été créé à la Route de Mézières, Villariaz, dans l'attente de la délivrance du permis de construire.

Finances

Le budget 2022 a été établi et présenté à la commission financière en date du 24 novembre 2021. Il sera présenté et soumis à l'assemblée du 13 décembre prochain.

Protection civile

La protection civile a effectué une semaine de travaux du 4 au 8 octobre 2021 et a procédé à l'entretien du sentier didactique, la réfection d'une passerelle et la taille de haies.

Administration

L'assemblée communale d'automne se tiendra le 13 décembre 2021 au Bicubic à Romont. Les budgets 2022, un point de situation sur la halle double polyvalente et l'adhésion de quatre villages à l'AVGG seront soumis aux citoyens, tout comme la modification des statuts du Réseau Santé Glâne et du Cycle d'Orientation de la Glâne.

Bâtiments

Le bâtiment administratif a été décoré pour les fêtes de fin d'année par Mme Béatrice Castella.

ACTIVITÉS DU CONSEIL COMMUNAL

octobre à novembre 2021

ANNIVERSAIRES

Comme annoncé en juin dernier, plusieurs personnes étaient à l'honneur en 2021 et **fêtaient leurs 90 ans**. Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur et de santé les accompagnent.

Mme Yvonne Castella
M. Georges Girard
Mme Elisabeth Menoud

M. Emile Menoud
Mme Ida Savary

Malheureusement, deux jubilaires, M. Paul Bérard et Mme Marguerite Jaquet, nous ont quittés durant l'année. Nos pensées vont à leurs familles.



Yvonne Castella

Elisabeth Menoud



Emile Menoud



Ida Savary



Georges Girard

CONTRÔLE DES HABITANTS

Population

La Commune compte actuellement **2350** habitants.



Changement d'adresse

Tout changement d'adresse doit être annoncé à l'administration communale dans un délai de 14 jours.

Nouveaux-nés

Nous souhaitons la bienvenue aux bébés nés entre le 1^{er} mai 2021 et le 31 octobre 2021

Borcard Alix
Busine Liya
Busine Jade
Castella Alice
Curreli Lyana
Dumas Sophia

Kuca Suzanne
Moënnat Joséphine
Pasquier Elodie
Piller Basile
Pittet Chris
Uldry Lyana

Pièces d'identité

Afin de préparer au mieux vos prochaines vacances, vous trouverez, ci-après, la procédure relative à une commande de carte d'identité et/ou de passeport.

Carte d'identité

Rendez-vous à l'administration communale durant les heures d'ouverture avec votre ancienne pièce d'identité et d'une photo couleur ou noir-blanc. Les adultes et les enfants de plus de sept ans doivent être présents afin de signer le formulaire. Lors de la commande, vous devez vous acquitter des montants de Fr. 35.00 pour un enfant de moins de 18 ans et de Fr. 70.00 pour une personne majeure. La carte d'identité vous sera envoyée par courrier recommandé à votre domicile dans les 10 jours ouvrables.

Passeport

Contactez le SPOMI à Granges-Paccot au 026 305 14 92

Prix adultes

Passeport	CHF 145.00
Combi passeport + carte d'identité	CHF 158.00

Prix enfants

Passeport	Fr. 65.00
Combi passeport + carte d'identité	CHF 78.00

Pour plus d'info sur le nouveau passeport:
www.passeportsuisse.ch

SERVICES À DISPOSITION DES HABITANTS

Sapins de Noël

La corporation forestière Glâne-Farzin propose une vente de sapins de Noël au Centre forestier de Combloney les Samedi 11 et 18 décembre de 8h30 à 11h30.

Pour s'y rendre:

- suivre la route cantonale direction Payerne
- à la hauteur du PAA, tourner à droite en direction de la Montagne de Lussy
- emprunter un petit chemin à droite dans la forêt
- suivre les indications, le chemin sera balisé

Repas à domicile

Des repas à domicile peuvent être livrés tous les jours aux personnes qui bénéficient de l'AVS.

Pour toute information ou inscription, n'hésitez pas à contacter l'administration communale au 026 655 92 95

Billets pour le Bicubic

Pour chaque représentation de la saison culturelle, la Commune met 4 billets à disposition des habitants.

Chaque personne dispose d'une entrée par saison.

Boîte à livres

Ancienne cabine téléphonique de Vuisternens

Grâce à notre boîte à livres, les habitants peuvent déposer leurs livres lus pour en prendre de nouveaux.

Cartes journalières CFF

La Commune dispose de 2 cartes journalières CFF par jour.

Les réservations peuvent se faire directement via notre site internet ou en contactant l'administration communale.

Le coût par carte et par jour est de CHF 40.- pour les habitants de la Commune (CHF 45.- pour les externes).

Les disponibilités peuvent être consultées en ligne sur notre site internet.

Ludothèque La Chouette

La Commune est partenaire de cette association et les habitants bénéficient d'un rabais préférentiel.

Annoncez-vous comme habitant d'une commune membre à la Ludothèque La Chouette, Rue de l'Eglise 73, 1680 Romont.



DÉFIBRILLATEURS

La Commune dispose de trois défibrillateurs installés aux endroits suivants:

- Sous le préau du centre scolaire à Vuisternens
- Sous le préau du home à Vuisternens
- Devant l'entrée de la salle communale à La Joux

RÉDUCTION DES PRIMES À L'ASSURANCE-MALADIE 2021

Qui a droit à une réduction de primes ?

Sur le site internet www.caisseavsfr.ch/calculs-en-ligne/calcul-de-la-reduction-desprimes vous pouvez calculer la réduction de vos primes et obtenir toutes les informations nécessaires. Le droit naît au plus tôt le 1er jour du mois au cours duquel la demande est déposée.

Quand et où présenter sa demande ?

Le formulaire doit être complété, signé et transmis directement auprès de la Caisse de compensation AVS, Impasse de la Colline 1, 1762 Givisiez. Elle doit être présentée au plus tard le 31 août de l'année en cours. La caisse AVS n'entre pas en matière sur les demandes présentées après cette échéance.

Documents à joindre au formulaire

- Personnes assujetties à l'impôt à la source, copie du/des certificat(s) de salaire annuel 2020
- Certificat(s) d'assurance-maladie valable(s) dès le 01.01.2021
- Attestation d'études ou copie du contrat d'apprentissage pour les enfants à charge âgés de 19 à 25 ans

Les apprentis et les étudiants qui n'ont pas 25 ans révolus ne présentent pas leur propre demande. Ils doivent être mentionnés en tant qu'enfant à charge dans la requête déposée par leurs parents.

Obligation de renseigner. Doit être annoncé sans délai :

- un changement de domicile
- la naissance d'un enfant
- tout changement d'état civil en produisant une pièce officielle
- le partenariat enregistré

Changement d'état civil

Les changements d'état civil qui surviennent au cours de l'année de subventionnement sont pris en considération à partir du 1er janvier de l'année suivante, sur la base de l'avis de taxation de la prochaine période fiscale correspondante, et sur le dépôt d'une nouvelle demande au moyen du formulaire officiel.

Changements économiques

Les changements économiques survenant au cours de l'année de subventionnement ne sont pas immédiatement pris en considération. Seul l'avis de taxation de la période fiscale disponible au 1er janvier de l'année de subventionnement est déterminant.

Changement de canton

Lorsque les assurés transfèrent leur domicile d'un canton dans un autre, le droit aux réductions des primes existe pour toute la durée de l'année civile selon le droit du canton dans lequel les assurés avaient leur domicile au 1er janvier.

INVESTISSEMENT 2022

Lors de l'assemblée communale du 13 décembre 2021, le Conseil communal présentera un futur investissement qui prévoit la création d'un chemin piétonnier pour permettre de relier l'arrêt de bus du Foyer de Vuisternens au quartier des Eperleires à Villariaz.

Ceci en raison de l'abandon du projet d'arrêt de bus sur la Route de Villariaz, à Villariaz. En effet, malgré de nombreuses propositions et discussions avec les différents services de l'Etat, aucune alternative ne permet la réalisation aux endroits envisagés.

BUDGET D'INVESTISSEMENT PAR CLASSIFICATION ADMINISTRATIVE

	Libellé	Budget 2022		Budget 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS			158 000,00	
					158 000,00
341	Sport			158 000,00	
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	1 580 000,00	746 000,00	1 760 000,00	966 000,00
			834 000,00		794 000,00
615	Routes communales	1 580 000,00	746 000,00	1 760 000,00	966 000,00
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU	355 000,00		375 000,00	33 000,00
			355 000,00		342 000,00
710	Approvisionnement en eau	305 000,00		325 000,00	30 000,00
720	Traitement des eaux usées	50 000,00		50 000,00	3 000,00
		1 935 000,00	746 000,00	2 293 000,00	999 000,00
	Excédent de charge		1 189 000,00		
	Excédent de charge				1 294 000,00
		1 935 000,00	1 935 000,00	2 293 000,00	2 293 000,00

BUDGET DE FONCTIONNEMENT PAR CLASSIFICATION ADMINISTRATIVE

	Libellé	Budget 2022		Budget 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	986 830,00	255 900,00	1 028 170,00	255 400,00
			730 930,00		772 770,00
01	Législatif et exécutif	150 830,00		146 720,00	
011	Législatif	28 000,00		25 760,00	
012	Exécutif	122 830,00		120 960,00	
02	Services généraux	836 000,00	255 900,00	881 450,00	255 400,00
021	Administration des finances et des contributions	193 700,00	3 800,00	215 670,00	3 300,00
022	Services généraux, autres	420 450,00	31 500,00	410 050,00	31 500,00
029	Immeubles administratifs	221 850,00	220 600,00	255 730,00	220 600,00
1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	390 380,00	253 760,00	366 975,00	228 300,00
			136 620,00		138 675,00
111	Police	560,00		1 105,00	
14	Questions juridiques	51 160,00		52 800,00	
150	Service du feu	305 810,00	252 760,00	279 470,00	227 300,00
16	Défense	32 850,00	1 000,00	33 600,00	1 000,00
161	Défense militaire	8 000,00		8 000,00	
162	Protection civile	24 850,00	1 000,00	25 600,00	1 000,00
2	FORMATION	3 720 250,00	318 030,00	3 620 720,00	268 000,00
			3 402 220,00		3 352 720,00
21	Scolarité obligatoire	3 363 960,00	318 030,00	3 288 220,00	268 000,00
211	Ecole primaire I (école enfantine)	179 170,00		180 080,00	
212	Ecole primaire II	979 790,00	92 000,00	900 220,00	47 000,00
213	Ecole du cycle d'orientation	1 110 090,00		1 117 650,00	
214	Ecoles de musique	134 630,00		142 230,00	
217	Bâtiments scolaires	574 530,00	68 030,00	567 340,00	68 000,00
218	Accueil extra-scolaire (AES)	170 350,00	158 000,00	165 100,00	153 000,00
219	Scolarité obligatoire non mentionné ailleurs	215 400,00		215 600,00	
220	Ecoles spécialisées	325 290,00		301 500,00	
230	Formation professionnelle initiale	31 000,00		31 000,00	
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	238 560,00	8 000,00	185 840,00	8 000,00
			230 560,00		177 840,00
32	Culture, autres	32 090,00		30 550,00	
322	Musique et théâtre	4 090,00		4 550,00	
329	Culture, non mentionné ailleurs	28 000,00		26 000,00	
34	SPORT ET LOISIRS	206 470,00	8 000,00	155 290,00	8 000,00
341	Sport	187 640,00	8 000,00	135 660,00	8 000,00
342	Loisirs	18 830,00		19 630,00	
4	SANTÉ	1 093 090,00	32 000,00	1 065 020,00	32 000,00
			1 061 090,00		1 033 020,00
41	Hôpitaux, établissements médico-sociaux	669 940,00		643 150,00	
411	Hôpitaux	8 630,00		4 930,00	
412	Etablissements médico-sociaux et foyers personnes âgées	661 310,00		638 220,00	
42	Soins ambulatoires	371 710,00	20 000,00	368 170,00	20 000,00
421	Soins ambulatoires	338 270,00	20 000,00	341 550,00	20 000,00
422	Services de sauvetage	33 440,00		26 620,00	
43	Prévention	18 000,00	12 000,00	18 000,00	12 000,00
433	Service médical des écoles	18 000,00	12 000,00	18 000,00	12 000,00
490	Santé publique non mentionnée ailleurs	33 440,00		35 700,00	

	Libellé	Budget 2022		Budget 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits
5	PRÉVOYANCE SOCIALE	2 313 010,00	1 223 500,00	2 248 165,00	1 226 500,00
			1 089 510,00		1 021 665,00
52	Invalidité	647 320,00		611 480,00	
523	Institutions pour personnes handicapées et inadaptées	647 320,00		611 480,00	
54	Famille et jeunesse	202 340,00	21 000,00	172 570,00	21 000,00
541	Allocations familiales (AF)	17 790,00		16 800,00	
543	Avance et recouvrement des pensions alimentaires	20 120,00		12 320,00	
545	Prestations aux familles	164 430,00	21 000,00	143 450,00	21 000,00
559	Chômage non mentionné ailleurs	39 750,00		39 800,00	
57	Aide sociale et domaine de l'asile	1 423 600,00	1 202 500,00	1 424 315,00	1 205 500,00
571	Entente sociale intercommunale	1 202 000,00	1 202 000,00	1 205 000,00	1 205 000,00
572	Aide matérielle	216 670,00	500,00	214 670,00	500,00
579	Assistance, non mentionnée ailleurs	4 930,00		4 645,00	
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	931 450,00	62 000,00	917 472,00	73 000,00
			869 450,00		844 472,00
615	Routes communales	781 760,00	47 000,00	778 010,00	50 000,00
62	Transports publics	149 690,00	15 000,00	139 462,00	23 000,00
621	Infrastructures de transports publics	16 980,00		17 986,00	
622	Trafic régional et agglomération	104 710,00		93 476,00	
629	Transports publics non mentionné ailleurs	28 000,00	15 000,00	28 000,00	23 000,00
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU	1 186 070,00	1 098 910,00	1 126 383,00	1 050 900,00
			87 160,00		75 483,00
710	Approvisionnement en eau	520 390,00	520 390,00	480 400,00	480 400,00
720	Traitement des eaux usées	387 520,00	387 520,00	386 500,00	386 500,00
730	Gestion des déchets	216 940,00	184 000,00	210 590,00	177 000,00
741	Corrections de cours d'eau	5 000,00	1 000,00	5 000,00	1 000,00
769	Autre lutte contre la pollution de l'environnement	5 270,00		3 820,00	
771	Cimetières	25 690,00	6 000,00	31 780,00	6 000,00
790	Aménagement du territoire	25 260,00		8 293,00	
8	ÉCONOMIE PUBLIQUE	29 210,00	500,00	29 862,00	500,00
			28 710,00		29 362,00
81	Agriculture	1 000,00	500,00	1 000,00	500,00
811	Administration, exécution et contrôle	500,00		500,00	
814	Amélioration de la production végétale	500,00	500,00	500,00	500,00
820	Sylviculture	14 210,00		14 202,00	
840	Tourisme	14 000,00		14 660,00	
9	FINANCES ET IMPÔTS	214 180,00	7 340 070,00	99 160,00	7 248 550,00
		7 125 890,00		7 149 390,00	
910	Impôts	5 000,00	5 550 100,00	5 000,00	5 683 190,00
930	Péréquation financière intercommunale		810 810,00		786 880,00
950	Part aux recettes sans affectation, autres	5 200,00	208 180,00	5 160,00	210 380,00
961	Intérêts	83 980,00	112 980,00	89 000,00	118 100,00
990	Postes non ventilables	120 000,00	658 000,00		450 000,00
		11 103 030,00	10 592 670,00	10 687 767,00	10 391 150,00
	Excédent de charge		510 360,00		
	Excédent de charge				296 617,00
		11 103 030,00	11 103 030,00	10 687 767,00	10 687 767,00

Rapport de gestion 2020 du PassePartout de la Glâne

Au service des Glânois depuis 30 ans

Buts de la Fondation :

La Fondation PassePartout favorise la participation sociale des personnes atteintes dans leur mobilité et légalement domiciliées dans le canton de Fribourg en fournissant un service de transport adapté.

Activités dans le canton :

Au fil des ans, la Fondation PassePartout est devenue un partenaire incontournable dans le cadre du maintien à domicile des personnes à mobilité réduite. Rappelons que la Fondation PassePartout repose sur le bénévolat.

Chaque district dispose d'un service PassePartout qui gère les réservations des courses, le planning des chauffeurs, l'entretien des véhicules et bien évidemment les transports ainsi que la facturation qui en découle. En 2020, les Passepartout ont eu à assumer leur mission malgré la pandémie. Durant cette période, dans notre district, seuls trois chauffeurs ont pu assurer les transports importants (dialyses, chimio, radiothérapie). Les autres chauffeurs à risques ont dû patienter à leur domicile. Cela a eu comme conséquence un kilométrage moins conséquent.

En 2020, les 14 véhicules du PassePartout ont parcouru **524'839** km et effectué pas moins de **20'836** courses. **265** conducteurs bénévoles assurent ces services.

Activités dans notre district :

Le PPG possède 2 véhicules qui ont parcouru **116'713** km, effectué **3'057** courses grâce aux 35 chauffeurs bénévoles. En kilométrage, nous dépassons tous les autres districts.

Responsables :

Président :	Alexis Carrel – CP 3 – 1684 Mézières - 079 366 82 25	- alexis.carrel@netplus.ch
Vice-président :	Gérard Chassot	Resp. planning : Jeannelyse Crausaz
Secrétaire	Cynthia Descloux	Resp. véhicules : Jean-Paul Conus
Caissier	Jean-Marc Mauron	Resp. réservations : Silvana Bertschi

Les chauffeurs :

- Pour devenir chauffeur bénévole, vous devez disposer d'un permis depuis 3 ans et ne pas avoir de problème d'alcool ou de drogue
- Le comité vous invite à effectuer deux journées d'essai avec un chauffeur expérimenté pour voir si cette activité vous convient
- Vous vous engagez pour le nombre de journées que vous décidez
- Vous recevez une formation pour l'utilisation des véhicules et assurer la fixation des chaises roulantes
- Vous recevez une formation pour l'entretien et la désinfection du véhicule
- Le rôle de chauffeurs du PPG n'est pas réservé uniquement aux hommes ; **les dames peuvent très bien assurer ces transports**

Réservations : Les réservations peuvent se faire tous les jours ouvrables de **8h30 à 11h30** et de **14h à 15h** au N° tél. **026.656.10.33**

Tarifs : Fr. **0.60** le km effectif et Fr. **2.-** de prise en charge.

Financement : Nous recevons une subvention de l'Etat lors de l'achat d'un véhicule. Pour le reste, nous vivons grâce à la générosité des donateurs.

En 2021, le PassePartout de la Glâne fête son 30^e anniversaire. A cette occasion, un nouveau véhicule sera inauguré en décembre. Depuis 1991, le PPG est au service des personnes à mobilité réduite dans notre district. Au fil des années, ce service a pris une place importante dans notre région.

Compte bancaire : Banque Valiant AG – 3001 Berne – CH05 0630 0016 3233 1620 2 - Compte 30-38112-0
Adresse officielle : PassePartout de la Glâne – Case postale 111 – 1680 Romont

Le PassePartout de la Glâne cherche



DES CHAUFFEURS

ET POURQUOI PAS VOUS, MADAME ?

Vous avez le sens du bénévolat
Vous aimez conduire une voiture
Vous voulez consacrer du temps aux autres

Alors contactez-nous

Président :

Alexis Carrel

☎ 079 366 82 25

Resp. du planning :

Jeannelyse Crausaz

☎ 026 / 653 19 16

Resp. des chauffeurs :

Gérard Chassot

☎ 026 656 14 83



MEMODéchets 2021



Je suis votre guide
des déchets

application mobile



**Vuisternens-devant-
Romont**

s a i d e f

PRO SENECTUTE

PLUS FORTS ENSEMBLE
GEMEINSAM STÄRKER

Service de déclaration d'impôts

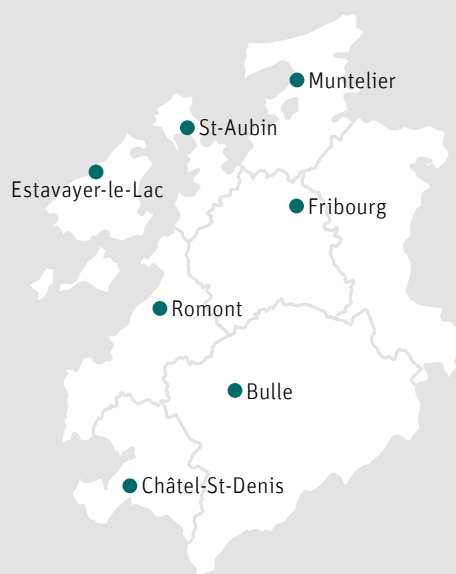
Remplir sa déclaration d'impôts est souvent synonyme de stress et s'apparente plus à une corvée qu'à autre chose. Si vous ne savez pas quelles déductions appliquer ou avez simplement peur d'en oublier, le service de déclaration d'impôts est là pour vous!

Pour que remplir sa déclaration d'impôts ne soit plus une corvée!

Pro Senectute Fribourg vous offre la possibilité de faire remplir votre déclaration d'impôts avec un-e bénévole expérimenté-e **du 24 janvier 2022 au 30 avril 2022**, dans un de nos locaux (voir carte ci-dessous) ou à votre domicile.

Cette offre s'adresse aux personnes dès 60 ans domiciliées dans le canton de Fribourg, avec une déclaration d'impôts dite simple (pas d'immobilier secondaire, pas de portefeuille de titres, pas de frais effectifs).

Une déclaration d'impôts coûte 65.– lorsque remplie dans un de nos locaux et 85.– si remplie à votre domicile (durée max. 1 heure). Un supplément de 20.– est demandé pour chaque demi-heure supplémentaire.



Renseignements et rendez-vous

dès le 17 janvier 2022
uniquement par téléphone
au 026 347 12 92

Heures d'ouverture
du lundi au vendredi
8 h 30 - 11 h 30
13 h 30 - 16 h 30

Pro Senectute Fribourg
Passage du Cardinal 18
1700 Fribourg

www.fr.prosenectute.ch

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Administration communale

Route de Bulle 27
1687 Vuisternens-devant-Romont
026 655 92 92 admin@vuisternens.ch

Contrôle des habitants

026 655 92 92 habitants@vuisternens.ch

Caisse communale

026 655 92 93 caisse@vuisternens.ch

Impôts, Contentieux, Ecole maternelle, AES, Repas à domicile

026 655 92 95 impots@vuisternens.ch

Secrétariat scolaire

026 655 03 21 geraldine.menoud@edufr.ch
Présence: lundi matin, jeudi matin et vendredi matin

Horaires d'ouverture des guichets

lundi matin	9h à 11h
lundi après-midi	16h30 à 19h15
mercredi après-midi	14h à 16h
jeudi matin	9h à 11h

Fermeture hivernale

L'administration communale sera fermée du lundi 27 décembre 2021 au vendredi 7 janvier 2022. Réouverture des guichets le lundi 10 janvier 2022.

Déchetterie

Horaires d'ouverture de la déchetterie

mercredi après-midi	de 16h à 19h
vendredi après-midi	de 16h à 19h
samedi matin	de 08h30 à 11h30

Les cartes peuvent être rechargées à l'administration communale ou au magasin d'alimentation « Chez Marianne ».

Les personnes qui souhaitent effectuer une recharge avec une carte bancaire peuvent le faire uniquement à l'administration.

Horaires spéciaux de la déchetterie durant les fêtes

Vendredi	24.12.2021	fermé
Samedi	25.12.2021	fermé
Lundi	27.12.2021	16h - 19h
Vendredi	31.12.2021	fermé
Samedi	01.01.2022	fermé
Lundi	03.01.2022	16h -19h

WWW.VUISTERNENS.CH



UN RÉSEAU ENCORE
PLUS DENSE ET EFFICACE

NOUVEAUX HORAIRES ET PRESTATIONS DÈS LE 12 DÉCEMBRE 2021

Découvrez-les sur tpf.ch/nouveautes